

Famille : MORACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Brosimum rubescens

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : rouge foncé

Aubier : bien distinct

Grain : fin

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : Aubier très important et périssable.

Le bois parfait présente souvent des veines plus sombres.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 70 cm

Épaisseur de l'aubier : de 4 à 20 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	1,10	0,11
Dureté monnin* :	17,6	4,1
Coeff. de retrait volumique :	0,59 %	0,05 %
Retrait tangentiel total (RT) :	5,9 %	0,3 %
Retrait radial total (RR) :	4,1 %	0,3 %
Ratio RT/RR :	1,4	
Pt de saturation des fibres :	21 %	
Stabilité en service :	stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	106 MPa	16 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	162 MPa	38 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	28130 MPa	1860 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 152 mesuré à 2623 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 2 - durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe D - durable

Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable

Classe d'emploi : classe 3 - hors contact du sol, à l'extérieur

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapsé : non

Table de séchage suggérée : 6

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	41	94
50	48	43	74
30	54	46	63
20	60	51	62
15	60	51	62

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important
 Denture pour le sciage : denture stellite
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : mauvaise
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Nécessite de la puissance. Quelques difficultés dues à la dureté. Bon fini et beau poli.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires

Collage : correct (intérieur seulement)

Notes : Le collage demande du soin (bois très dense).

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de SATINE ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Ebénisterie (meuble de luxe)

Articles tournés

Lambris

Instruments à corde (archet)

Charpente lourde

Manches d'outil (bois résilient)

Placage tranché

Escaliers (à l'intérieur)

Parquet

Sculpture

Tabletterie

Notes : Bois recommandé pour des utilisations de qualité.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil (Amazonie)	AMAPA RANA	Brésil (Amazonie)	CONDURU
Brésil (Amazonie)	FALSO PAO BRASIL	Brésil (Amazonie)	MUIRAPIRANGA
Brésil (Amazonie)	PAU RAINHA	Guyana	SATINWOOD
Guyane française	SATINE	Guyane française	SATINE ROUGE
Guyane française	SATINE RUBANE	Guyane française	SITON PAYA
Suriname	DOEKALIBALLI	Suriname	SATIJNHOUT
Espagne	PALO DE ORO	Italie	FEROLIA
Italie	LEGNO SATINO	Royaume-Uni	BLOODWOOD
Royaume-Uni	SATINWOOD		

